

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du Mardi 31 Octobre 2017

PRESIDENT : CHASSIGNEU GUY

Membres Commission : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN -
TOUILLON JEAN FRANCOIS

Infos Commission : Vous pouvez joindre la Commission

Le lundi de 10h à 15h30. Tél : 04 76 26 82 95

Courriers : Destinés à la CDTIS sont à adresser à : terrains@isere.fff.fr

Courriers envoyés :

- CLUBS : BALMES NORD ISERE – SEYSSINET -
- MAIRIES – REVENTIN-VAUGRIS – SEYSSINET - ST CHEF -

Courriers reçus :

- MAIRIE : ECLOSE/BADINIERES -
- LIGUE : St GEORGES D'ESPERANCHE (Tvx Stade CHOUCHERES)

Clt Installation : ECHIROLLES (Picasso) le 7/11 - 9h – BOURGOIN JALLIEU (PréPommier2) le 7/11 – 14h30

TERRAINS : Visites Installations : MORESTEL prévu le 24/11

ECLAIRAGE : Prévu :

- BOUVESSE QUIRIEU 21/11 - ST CHEF 14/11 –
- GRENOBLE (Coubertin et Villeneuve) en cours de planification.

DEROGATIONS 2017/2018

Suite à l'engagement des Municipalités concernées les installations ci-dessous sont provisoirement homologuées de Niveau 5 pour la saison 2017/2018.

- Le club de SUD-ISERE peut utiliser l'Installation Sportive « **LAURENT TURC** » à MENS
- Le club de ST PAUL de VARCES peut utiliser l'Installation Sportive « **GREGORY KUCHLE** ».

Ci-dessous liste des Terrains et Installations Sportives dont la confirmation de classement doit être effectuée **en 2017**.

La CDTIS prendra rendez-vous avec les Clubs et les Mairies concernés.

FONTAINE	STADE MAURICE THOREZ	381690101	Niveau 5	
MORESTEL	STADE MUNICIPAL	382610101	Niveau 5	24/11/2017

POLIENAS	STADE DE LA MARCOUSSE	382100101	Niveau 5	
ST MARTIN D'HERES	STADE AUGUSTE DELAUNE	384210201	Niveau 5 SYE	
CHIRENS	STADE DU COLLEGE	381050101	Niveau 5SYE	Tests in-situ à transmettre avt le 15/12/2017
ST MARTIN LE VINOUX	STADE INTERCOMMUNAL	384230201	Niveau 6 SY	
ST EGREVE	JEAN BALESTAS 3	383820103	Niveau Foot à 11 SYE	AOP ou attestation de capacité < 300p avt le 15/12/2017
LE CHEYLAS	Stade AYME de MARCIEU1	381000101	Niveau 5SYE	Tests in-situ à transmettre avt le 31/12/2017
VEZERONCE-CURTIN	STADE MUNICIPAL	385430101	Niveau 5SY	AOP ou attestation de capacité <300p avt le 31/12/2017

« FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR F.A.F.A »

Présents : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

.....

Information :

Les dispositifs du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) pour la saison 2017/2018 sont ouverts. Ils concernent les chapitres de l'emploi, de l'équipement, du transport et de la formation.

Cahier des charges et mode d'emploi.

Avant de déposer un projet, les clubs amateurs sont invités à se rapprocher du District pour se renseigner sur la politique de subvention locale et bénéficier d'une aide pour la mettre en place. **Le FAFA** vise à poursuivre les efforts en matière de structuration des clubs amateurs à travers quatre orientations majeures: la professionnalisation des clubs (Emploi) –l'amélioration de l'encadrement (Formation) – l'amélioration des installations (Equipement) et le déplacement des équipes de jeunes (Transport).

Courrier reçu : Mairie ECLOSE-BADINIERES (20/10) – GRENOBLE (27/10)
